

Région De Lanaudière : «La Bonne Étoile, Joliette, Inc.» Création d'un groupe d'entraide pour des personnes handicapées psychologiques

Daniel Légaré, Maryse Lepage and Michel Gontier

Volume 12, Number 2, November 1987

Chômage et santé mentale (1) et Histoire et politiques (2)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/030414ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/030414ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Légaré, D., Lepage, M. & Gontier, M. (1987). Région De Lanaudière : «La Bonne Étoile, Joliette, Inc.» Création d'un groupe d'entraide pour des personnes handicapées psychologiques. *Santé mentale au Québec*, 12(2), 188–192.
<https://doi.org/10.7202/030414ar>

*Région De Lanaudière***Responsable: Carmen Magnan****«LA BONNE ÉTOILE, JOLIETTE, INC.»****CRÉATION D'UN GROUPE D'ENTRAIDE POUR DES PERSONNES
HANDICAPÉES PSYCHOLOGIQUES**

Dans le cadre du projet de désinstitutionnalisation des personnes handicapées psychologiques du Centre hospitalier régional De Lanaudière, des intervenants des Ressources intermédiaires, ayant le mandat d'assurer la réadaptation et l'intégration communautaire de ces personnes, ont constaté qu'il y avait pénurie de ressources communautaires adaptées au potentiel et aux besoins de ces personnes.

IDENTIFICATION DES BESOINS

En plus d'avoir des difficultés psychologiques, ces personnes présentent en général des difficultés d'adaptation sociale et elles ont besoin d'accompagnement et de support pour organiser leur vie de façon satisfaisante.

Avec l'aide des intervenants des Ressources intermédiaires, elles doivent acquérir ou ré-acquérir

des habiletés et compétences de base au niveau de la vie quotidienne et de la vie dans la communauté; ensuite, elles doivent utiliser de plus en plus les ressources du milieu pour se créer des liens de solidarité et se refaire un tissu social soutenant l'individu et favorisant la naissance d'une identité personnelle et collective.

Les personnes inscrites aux Ressources intermédiaires peuvent compter sur des programmes d'entraînement aux habiletés sociales et de support communautaire pour maximiser leur implication et leur participation aux activités et coutumes de leur milieu social selon leurs aspirations et leur potentiel. Cette intervention non spécialisée exige l'identification, la mobilisation et la concertation avec les différents intervenants et ressources du milieu.

IMPORTANCE D'UN GROUPE D'ENTRAIDE

Suite à l'inventaire des ressources du milieu qui sont susceptibles d'être utilisées par ces personnes, nous avons constaté que les ressources alternatives étaient quasiment inexistantes dans la région de Lanaudière et que le réseau des ressources du milieu, offrant du support communautaire à ces personnes, était nettement insuffisant.

Ce constat nous a amenés à susciter la création d'un groupe d'entraide dans la région de Joliette. Cette ressource s'adresse à toute personne en difficultés psychologiques, qu'elle reçoive ou non des services des Ressources intermédiaires.

Nous pensons que tout programme de support communautaire devrait compter sur la présence d'une telle ressource. Le groupe d'entraide représente un moyen de réadaptation pour ces personnes en dehors des professionnels du Réseau.

Il représente un lieu d'information et de rencontre qui favorise le rétablissement d'authentiques relations sociales. C'est un moyen de briser l'isolement, de socialiser, de prendre la responsabilité d'organiser ses loisirs, d'établir de nouvelles relations sociales.

Pour des sujets encore fragiles, ils peuvent progressivement confronter leurs difficultés communes et recevoir de l'aide des membres du groupe pour reprendre pied dans la vie normale.

Comme ces personnes sont souvent dépendantes

des intervenants du milieu institutionnel, on exclura les thérapeutes au profit d'animateurs indépendants. Et si, pour une période transitoire, un intervenant s'implique pour susciter cette ressource, il veillera à se retirer dès que les membres assumeront les responsabilités de ce groupe d'entraide.

CRÉATION D'UN GROUPE D'ENTRAIDE «LA BONNE ÉTOILE, JOLIETTE INC.»

Ce projet a vu le jour grâce à la collaboration des Ressources intermédiaires qui ont permis à une éducatrice (la personne ressource) de collaborer et de soutenir le groupe depuis le début et, surtout, à la motivation et à la persévérance des membres fondateurs.

À la fin de l'année 1985, la personne ressource suscite des rencontres avec des personnes ayant eu des difficultés psychologiques pour échanger sur l'intérêt de se regrouper, sur leurs besoins respectifs et s'entraider.

Peu à peu, un groupe se forme. Une quarantaine de personnes sont invitées à se rencontrer une fois par semaine. Rapidement, des sous-groupes ou comités organisateurs se réunissent en dehors de ces réunions hebdomadaires pour planifier les activités proposées par les autres membres du groupe. Les réunions ont lieu dans un local prêté par les Ressources intermédiaires.

Avec un peu d'aide, les membres du groupe organisent une soirée sociale par semaine et des fonds sont accumulés grâce à la vente de boissons et de friandises. Après quelques mois, les membres consacrent plus d'énergie à des activités qui visent à identifier et à sensibiliser les personnes susceptibles d'être intéressées par ce groupe et ils planifient des activités visant à recueillir des fonds (par exemple la publication d'articles dans les journaux et la pose d'affiches dans les lieux publics).

Les membres décident que le groupe s'adresse à toute personne ayant recours ou ayant eu recours à des services psychiatriques et aux personnes prêtes à aider et soutenir le groupe en respectant les intérêts des membres et les objectifs du groupe. Le groupe s'adresse aux adultes des deux sexes, ainsi que leurs parents, enfants et amis. Il dessert le territoire de la région De Lanaudière, mais il se

réserve le droit de restreindre son champ d'action si d'autres groupes d'entraide voient le jour dans la région.

Au début du projet, il est important que les membres planifient des activités peu coûteuses et susceptibles de mobiliser les participants. Cette perspective de travail nous assure que les résultats des projets suscités leur appartiennent et elle évite de situer le groupe et ses membres dans un réseau d'assistance et de dépendance sociale peu propice au développement de l'autonomie des membres.

Au cours de l'été 1986, grâce à un projet «Défi 86», du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, le groupe bénéficie de la présence de trois animateurs étudiants qui donnent un nouvel élan au groupe. Les membres louent un local. Ils commencent à planifier des projets d'activités pour l'été et un sentiment d'appartenance se développe.

Grâce au bouche à oreille, plus de 70 personnes participent aux activités, y compris des personnes sans passé psychiatrique mais désireuses de partager des besoins semblables ou d'aider les membres du groupe.

À la fin de ce projet, d'une durée de 12 semaines, les membres procèdent à l'élection d'un comité exécutif et ils effectuent des démarches, avec la collaboration des services de l'Aide juridique de Joliette, en vue d'obtenir des lettres patentes. Enfin, les membres décident de déménager pour occuper un nouveau local mieux adapté à leurs besoins.

Le groupe reçoit quelques dons (par exemple du député provincial du comté de Joliette, des clercs St-Viateur) et ces marques de confiance rejaillissent sur l'ensemble des membres.

Les résultats atteints durant l'été 1986 encouragent les membres à s'impliquer davantage dans le cheminement du groupe et à assurer de nouvelles responsabilités. Le groupe entre dans une période de consolidation en élaborant les objectifs du groupe:

- Développer un service d'entraide afin d'apporter un maximum de support possible à ses membres.
- De rompre l'isolement et de favoriser la réinsertion sociale des personnes en difficultés.
- D'utiliser au maximum les ressources du milieu.
- De sensibiliser la population de la région aux

objectifs de la Corporation.

- D'organiser des activités et services pour atteindre ces objectifs et répondre aux besoins des membres.

Dans les mois suivants, le groupe d'entraide traverse des hauts et des bas. Des difficultés surviennent pour obtenir une charte et une demande de subvention parrainée par une autre Corporation n'est pas prise en considération par l'Office des personnes handicapées du Québec. Dans les moments de découragement, il est important que la personne ressource reste optimiste et stimulante pour démontrer la viabilité du projet et impliquer au maximum les membres dans la gestion du groupe d'entraide.

FONCTIONNEMENT

L'année 1987 marque un nouveau départ à plusieurs points de vues:

La location d'un nouveau local et l'engagement d'étudiants stagiaires et de nouveaux employés

Suite à la location et à l'aménagement d'un nouveau local de six pièces, les membres du groupe d'entraide ont engagé trois personnes ressources sur la base d'un projet «Développement de l'emploi» pour une durée de 36 semaines. Ils ont également accueilli deux étudiantes stagiaires en éducation spécialisée et deux employées durant dix semaines.

Les personnes ressources assument les tâches suivantes:

- Continuer à impliquer les membres dans une démarche d'autonomie, de responsabilisation et d'entraide en les aidant à mettre sur pied des activités répondant aux besoins des membres et favorisant leur intégration sociale.
- Promouvoir l'utilisation des ressources du milieu et accompagner les membres selon leurs besoins.
- Remplir les mandats donnés par la personne ressource et le Conseil d'administration de «La Bonne Étoile»; par exemple:
 - activités de promotion (publicité, financement, etc.);
 - sensibilisation de la population aux ques-

tions liées à la maladie mentale;
— stimulation des membres et écoute.

- Agir en respectant les buts de la corporation et toujours avec l'accord du Conseil d'administration.

La formation et la supervision de trois personnes ressources sont assurées par une éducatrice des Ressources intermédiaires qui collabore avec le groupe depuis le début.

Cette formation est également accessible aux membres du groupe.

Les personnes ressources ont pour rôle d'aider les membres à atteindre leurs buts en maximisant le potentiel d'autonomie de ceux-ci. Ils doivent aider les membres à acquérir, développer et maintenir les habiletés nécessaires pour gérer le groupe d'entraide. Ils doivent susciter chez les membres du groupe le goût et le sentiment de se prendre en main et de s'entraider; ainsi, en tant qu'agents accélérateurs de la croissance du groupe, ils veilleront à transférer aux membres leurs compétences pour qu'ils puissent continuer à l'avenir sans leur aide.

L'obtention d'une charte et la structuration du groupe

Les membres du groupe ont reçu une charte du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. À l'occasion d'une assemblée générale, les membres ont procédé à l'élection des six membres du Conseil d'administration pour une durée d'une année. La personne ressource n'en fait pas partie.

Les membres sont vivement encouragés à assumer des responsabilités en assurant l'horaire de garde du local qui est ouvert sept jours par semaine. Le responsable du local a plusieurs tâches à accomplir: accueillir les visiteurs, répondre au téléphone, servir et vendre les collations, tenir le local propre, etc.

Les membres peuvent exprimer leurs opinions et intérêts à l'occasion des assemblées générales et en utilisant la boîte à suggestions auxquelles les membres du Conseil d'administration répondent chaque semaine.

Il se forme parfois des comités pour organiser des activités ou solliciter une demande de subvention; le Conseil d'administration en est avisé et donne son accord s'il y a lieu. Dans tous les cas, la plus grande participation possible des membres est

encouragée autant en ce qui concerne les tâches et les activités que la recherche de financement.

Les sources de financement sont de deux ordres:

- L'autofinancement par la vente de produits au local et de cartes de membres.
- L'obtention de subventions auprès d'organismes tels que: Centraide, le ministère de la Santé et des services sociaux, les communautés religieuses, etc.

L'ouverture sur la communauté avec l'identification des ressources du milieu et des intervenants susceptibles de collaborer avec le groupe d'entraide

Pour battre en brèche la dynamique de l'exclusion, de l'isolement social et de la dépendance, les membres du groupe, accompagnés de personnes ressources, commencent à identifier les ressources du milieu susceptibles de leur offrir des services et programmes.

Quelques membres représentent le groupe à la Table de concertation des personnes handicapées de la région De Lanaudière et à l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées De Lanaudière, et ils participent aux assemblées de Centraide Lanaudière; un membre représente la Corporation auprès de la conseillère à la clientèle du C.H.R.D.L. et participe aux réunions du Comité des bénéficiaires de cette institution.

CONCLUSION

Malgré le peu de recul dont nous disposons, nous pouvons constater les résultats positifs du cheminement effectué depuis le mois d'octobre 1985.

Les membres ont réussi à susciter la création d'une ressource alternative qui leur appartient et qui offre une écoute attentive et du support à ses membres tout en collaborant avec les intervenants du Réseau.

En participant activement à la création de ce groupe d'entraide, les membres ont développé un sentiment d'appartenance envers le groupe et des liens de solidarité et d'entraide se sont progressivement tissés.

Ces membres peuvent sortir de leur isolement et participer aux activités récréatives du groupe sans pour autant s'engager dans des relations interper-

sonnelles actives. Dans ce cas, ils ont le sentiment d'être accueillis, acceptés et valorisés et ils peuvent participer à leur rythme aux projets mis de l'avant par les membres selon leurs intérêts et leur potentiel.

En date du 31 mars 1987, notre groupe d'entraide a accueilli plus de 215 personnes et environ 30 personnes y participent par jour. Les progrès accomplis sont à la fois évidents et difficiles à évaluer: comment mesurer la joie de vivre, le degré d'entraide et de solidarité? Il faut vivre et la sentir.

De nombreux rêves sont caressés pour l'avenir! Nous aimerions contribuer à démystifier la maladie mentale et réduire les préjugés envers les personnes en difficultés psychologiques. Nous désirons susciter des emplois pour quelques membres ou

leur faciliter l'accès au marché du travail.

Nous aimerions nous autofinancer davantage et qui sait, peut-être avoir un jour notre propre maison? Ces rêves nous aident à garder notre dynamisme et à relever les défis qui se présentent.

Daniel Légaré

Président de «La Bonne Étoile,

Joliette Inc.»

Maryse Lepage

Personne ressource

Michel Gontier

Responsable du développement

et de la concertation avec les

Ressources du milieu C.H.R.D.L.

Les intervenant(e)s en santé mentale mention-